



Réunion du 06/11/2013

Commission Formation Rhône-Alpes

Présents : Serge Scarlatti, Serge Lagorio, Philippe Coutaz, Robert Bellissent, Jocelyne Jacquemin, Dominique Gilgenkrantz, Cristol Bellissent

Excusés : Victor Dulac

Sommaire

1. Intranet fédéral :	2
2. Brevets fédéraux, stages Montagne et escalade et passeports : règles de répartition.....	2
3. Programmation des stages : règles de programmation.....	3
4. Bilan de la programmation : brevets fédéraux et stages montagne et escalade.....	3
5. Dossier VAEF (Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale)	3
6. Liste des instructeurs escalade, session 2014 (formation initiale ou recyclage)	4
7. Recyclage instructeur randonnée	4
8. Tarifs des stages escalade et formation d'ouvreur de club.....	4
9. Gestionnaire EPI n°4723 : part national et frais administratif CRRA.....	5
10. Enquête harmonisation formation initiateur SAE/SNE	5
11. Evolution des cursus : formations montagne.....	5
12. Sécurité en escalade.....	6
13. Recyclage cadres escalade	6
ANNEXE : plan d'actions.....	6

1. Intranet fédéral :

- Attestation de paiement et facture

Actuellement, il existe dans l’Intranet fédéral un document qui permet de générer automatiquement une attestation de paiement pour un stagiaire ayant participé à une formation. Il est arrivé que des stagiaires demandent explicitement une facture. Pour cette raison, il sera demandé au service informatique national un document qui permet de générer automatiquement une facture.

- Problème d’attribution automatique du profil d’initiateur SAE

Lorsqu’un stagiaire obtient son brevet fédéral d’initiateur SAE, un profil Intranet « Initiateur ou moniteur » doit lui être attribué automatiquement. Ce profil lui permet notamment de délivrer des passeports escalade.

La commission formation Rhône-Alpes a été fortement sollicitée car le profil en question n’était pas attribué aux nouveaux initiateurs. Pour palier à ce problème, la commission est intervenue auprès du service informatique national. Il semble que le profil fonctionne correctement à présent.

- Stage montagne et escalade avec passeport : avoir la possibilité de programmer un passeport dans l’interface du stage

Lors de la programmation d’un stage montagne et escalade, la possibilité est offerte sur l’Intranet fédéral de programmer automatiquement un passeport. Cependant, cette fonctionnalité n’est pas opérationnelle. Le service informatique national va être relancé à ce sujet. Nous signalons que nous relançons le SI depuis plus d’un an à ce sujet !

2. Brevets fédéraux, stages Montagne et escalade et passeports : règles de répartition

- Répartition CR/CD : rappel des règles de programmation

Type de formations	Exemple	Organisme organisateur
Brevet fédéral avec un stage montagne et escalade.	Brevet fédéral d’initiateur escalade et stage d’initiation à l’escalade en falaise	Comité Régional
Stage montagne et escalade avec passeport	Stage neige et avalanche <u>avec</u> passeport neige et avalanche	Comité Régional
Stage montagne et escalade seul, sans passeport	Stage neige et avalanche sans passeport	Comité Régional <u>ou</u> Comité Départemental <u>ou</u> Club labélisé

La commission formation rappelle que les brevets fédéraux et les passeports sont gérés par le Comité Régional afin de garantir la qualité des formations délivrées.

Comité Régional Rhône-Alpes FFME
TSF - Domaine de la Brunerie
180, boulevard de Charavines 38 500 Voiron

Contact : c.bellissent@ffme.fr / 06 95 02 09 53

- *Tarifs des stages montagne et escalade « Initiation et perfectionnement à l'alpinisme »*

Il a été décidé d'uniformiser les tarifs à :

- 125€/jour pour les stagiaires hors Rhône-Alpes
- 100€/jour pour les stagiaires Rhône-Alpes

3. Programmation des stages : règles de programmation

Les stages doivent être programmés :

- 3 mois minimum à l'avance, uniquement si le nombre de candidat est suffisant pour équilibrer le stage (à partir de 6 candidats). Nous rappelons que la majorité des stages s'équilibre à 8 candidats.
- 6 mois voire un an à l'avance. Une fois qu'un stage est programmé, il suffit de le renouveler sur l'année suivante aux mêmes dates.

Les avantages d'une programmation à long terme sont notamment :

- de faciliter aux licenciés leurs organisations personnelles (prise éventuelle de congés professionnelles pour suivre le stage, achat de matériel avant le stage, etc.)
- d'équilibrer le calendrier des stages en les répartissant correctement dans le temps
- de communiquer aux présidents de clubs le calendrier des stages



Formations FFME
Rhône-Alpes
Hiver, printemps et été 2014
Calendrier des formations

Le calendrier des formations hiver, printemps et été 2014 est disponible sur le site Internet du Comité Régional : http://ffme.ra.free.fr/images/stage/ffme_ra_stages_hiver_2014.pdf

Ce calendrier va être envoyé par e-mail aux présidents de clubs de toute la région Rhône-Alpes.

4. Bilan de la programmation : brevets fédéraux et stages montagne et escalade

Brevets fédéraux : 40 stages programmés dont 32 réalisés (ou en cours de réalisation) et 8 annulés

Stages montagne et escalade : 17 stages programmés

5. Dossier VAEF (Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale)

Définition : La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif de reconnaissance des compétences qui peuvent être acquises au fur et à mesure que l'expérience augmente. C'est une des voies d'accès aux diplômes d'état et brevets fédéraux. Le candidat à la VAE n'est donc plus obligé de suivre une formation pour être reconnu compétent. L'expérience doit être d'au moins 3 « saisons sportives ». Les compétences peuvent être acquises au cours d'activités bénévoles, salariées ou non salariées. Elles doivent être en rapport avec le diplôme ou brevet pour lequel la demande est déposée.

Comité Régional Rhône-Alpes FFME
TSF - Domaine de la Brunerie
180, boulevard de Charavines 38 500 Voiron

Contact : c.bellissent@ffme.fr / 06 95 02 09 53

La VAE peut donner lieu à l'attribution de la totalité de la certification. En cas de validation partielle, le jury peut fixer les modalités d'un contrôle complémentaire.

Source : <http://www.ffme.fr/formation/page/v-a-e-federale.html>

Discussion : les membres de la commission formation considère qu'un dossier papier n'est pas suffisant. En effet, les brevets fédéraux FFME demandent des compétences de terrain.

Décision votée à l'unanimité : la commission formation ne se prononce pas sur les dossiers de VAEF. Les dossiers des candidats suivants ont donc été transmis au service formation national FFME pour avis :

- Dominique Fevre
- Nicolas Gibbe
- Dominique Duranton
- Hugo Meignan

6. Liste des instructeurs escalade, session 2014 (formation initiale ou recyclage)

Formation initiale : Stéphane Massin, Flavien Guérimand

Recyclage : Damien Le turdu, Arnaud Becker, Philippe Coutaz et Johnny Charpentier

La commission formation a transmis au service formation national FFME la liste des candidats. Nous allons tout de même effectuer un mail de rappel et en profiter pour (re-re)demande les dates de la formation initiale et du recyclage.

7. Recyclage instructeur randonnée

Jocelyne Jacquemin, membre de la commission formation va consulter le service formation national FFME pour faire le point sur son statut d'instructeur randonnée.

8. Tarifs des stages escalade et formation d'ouvreur de club

La commission formation rappelle que le tarif des formations escalade sont les suivants :

- 50€/jour par stagiaire, formation sans hébergement
- 65€/jour par stagiaire, formation avec hébergement

A l'exception des formations suivantes :

- juge de voie, juge de difficulté : 10€/jour par stagiaire

Discussion : un stage d'ouvreur du club est actuellement programmé dans le Rhône (stage n°4704). Ce stage est affiché au prix de 80€ (soit 40€/jour par stagiaire). La commission formation demande à ce que le prix standard soit respecté, cela afin de tenir compte des tarifs de référence qui ont été défini (cf. Compte-rendu de la commission formation du 30/03/2011).

Comité Régional Rhône-Alpes FFME
TSF - Domaine de la Brunerie
180, boulevard de Charavines 38 500 Voiron

Contact : c.bellissent@ffme.fr / 06 95 02 09 53

Décision votée à l'unanimité : la commission formation va modifier le tarif du stage ouvrier de club (stage n°4704) à 100€/stagiaire et conseiller au CD du Rhône de faire un tarif préférentiel à leur licencié de 80€/stagiaire en utilisant le CNDS.

9. Gestionnaire EPI n°4723 : part national et frais administratif CRRA

Présentation : le CD42 souhaite offrir aux licenciés de la Loire leur participation au stage. Le CD42 a demandé à la commission formation le montant des frais administratifs facturés par le Comité Régional et le service formation national pour ce stage.

Droits nationaux : 70€

Frais administratifs Comité Régional : 70€

Total à reverser au Comité Régional : 140€. Le Comité Régional reversera les droits de formation au service formation national.

10. Enquête harmonisation formation initiateur SAE/SNE

Présentation : le but de cette enquête est d'obtenir un référentiel de compétences commun pour les formations d'initiateurs SAE ou escalade. Il s'agit d'améliorer la qualité des formations. De cette manière, quelque soit le département en Rhône-Alpes où se forme un stagiaire, celui-ci accédera au même programme de formations et aux mêmes compétences

Déroulement : l'enquête est déjà conçue. Nous remercions particulièrement François Carton pour son aide. Les prochaines étapes sont les suivantes :

- mise en ligne sur Internet, ce qui permettra le traitement automatique d'une partie des résultats
- réunion ETR : discussion, mise en commun et définition d'un référentiel de compétences

La date fixée pour la réunion ETR est celle du mois de février 2014.

11. Evolution des cursus : formations montagne

Les informations sur les cursus des formations montagne sont à prendre au conditionnel. En effet, le travail sur ces cursus est actuellement en cours et rien n'est fixé.

Ces évolutions porteront sur les points suivants :

- disparition des instructeurs de spécialité (neige et avalanche, sécurité sur glacier, etc)
- disparition des monitorats
- passage des passeports un par un

12. Sécurité en escalade

Suite à l'accident survenu dans un club RA, un cursus de formation sur la sécurité en escalade, ainsi qu'un ensemble d'actions sont et vont être mise en place dans ce club. Philippe Coutaz et Fabien Picq ont été mandaté pour les mener à bien.

Cette formation servira de formation pilote pour mettre en place des formations sur la sécurité en club.

13. Recyclage cadres escalade

D'ici la fin de l'année 2014, une série de formation visant à recycler les cadres escalade (initiateur SAE, initiateur escalade et moniteur escalade) vont être mises en place. Cristol Bellissent a été chargé de la conception et du déploiement de cette formation.

Une formation pilote devrait se dérouler courant décembre 2013.

En 2014, une formation par département (ou pour deux départements) auront lieu.

ANNEXE : plan d'actions

Action	Suivi	Résultat
Demande d'ajout d'un document « Facture » dans l'Intranet		
Stage montagne et escalade avec passeport : avoir la possibilité de programmer un passeport dans l'interface du stage		
Calendrier des formations hiver, printemps et été 2014 : envoi aux présidents de club	Envoyé le 27/11/2013	
Mail de rappel : inscriptions et dates de la formation initiale et recyclage des (futurs) instructeurs escalade	Programmation 1 ^{er} recyclage le 15/12/2013 Programmation recyclage dans 3 départements (38, 01, 69) Conception référentiel de compétences, support de cours en collaboration avec les acteurs principaux de la formation	Inscription validée par le national 16h39, 16/12/2013
Modification du tarif du stage ouvrier de club (stage n°4704) à 100€/stagiaire et conseils au CD du Rhône de faire un tarif préférentiel à leur licencié de 80€/stagiaire en utilisant le CNDS.		
Montant des frais administratifs facturés par le Comité Régional et le service formation national pour le stage de gestionnaire EPI n°4723 organisés par le CD42		
Mise en ligne enquête d'harmonisation des formations d'initiateur SAE et escalade et		

Comité Régional Rhône-Alpes FFME
TSF - Domaine de la Brunerie
180, boulevard de Charavines 38 500 Voiron

Contact : c.bellissent@ffme.fr / 06 95 02 09 53

programmation d'une réunion ETR		
Inscriptions cadres escalade : instructeur escalade et recyclage instructeur	Mail le 13/12/2013 aux candidats	